

Paris adopte un budget supplémentaire sobre et tourné vers l'avenir

Le Conseil de Paris a adopté mardi le budget supplémentaire 2017 de la collectivité parisienne. N'ajustant les dépenses de fonctionnement qu'à la marge (+0,2%), il démontre la justesse du budget primitif adopté en décembre dernier. Les nouveaux engagements sont essentiellement consacrés à la mise en œuvre du programme d'investissement de la mandature.

« Le budget supplémentaire 2017 témoigne une nouvelle fois du sérieux de notre gestion financière puisqu'il est avant tout un budget d'ajustement », a souligné mardi Anne Hidalgo, en ouverture du Conseil de Paris. N'ajustant les dépenses de fonctionnement qu'à la marge (+0,2%), cet acte budgétaire confirme en effet que le budget primitif adopté en décembre dernier était non seulement sincère mais aussi conçu au plus près des besoins.

Les nouvelles dépenses de fonctionnement se limitent à des exigences à la fois nouvelles et incontournables. Dans un contexte de menace terroriste élevée, l'Exécutif parisien fait par exemple le choix de renforcer ses dispositifs de gardiennage (3,15M€), notamment pour la sécurisation des opérations électorales lors des élections présidentielles et législatives. Le plan de lutte contre la prolifération des rats bénéficie aussi de crédits supplémentaires, à hauteur 0,5 M€ en fonctionnement et de 1,2M€ en investissement.

« L'essentiel du budget supplémentaire est quant à lui tourné vers l'avenir, puisqu'il vise à mettre en œuvre le programme d'investissement de la mandature, au travers de 75M€ de nouvelles autorisations de programme », explique Julien Bargeton, adjoint à la Maire de Paris en charge des finances. Celles-ci vont financer l'amélioration des équipements publics, dont la création de sept nouveaux accueils de la petite enfance (5M€), la rénovation d'un espace d'insertion et la mise en œuvre du schéma gérontologique (1M€).

Ces investissements visent aussi à poursuivre le plan de transition énergétique de Paris, en accélérant par exemple le renouvellement des chaudières (12,3M€) ainsi qu'en améliorant les jardins publics (1,7M€) qui constitue de véritables espaces de respiration et des réservoirs de biodiversité en cœur de ville.

Enfin, Paris poursuit la mise en place de sa brigade de lutte contre les incivilités, créée en septembre 2016, en consacrant 1,6M€ supplémentaires à son équipement.